

## AVANCEE DE LA REFLEXION DES GROUPES THEMATIQUES CLSM

### ÉTAPES DE LA REFLEXION



### PARTICIPATION AUX NOUVEAUX GROUPES THEMATIQUES

**32 participants** (25 professionnels, 4 adhérents d'association, 1 élue, 2 à titre individuel).

**19 structures<sup>1</sup> sont représentées** (associations écoute/soutien, associations aidants/usagers, collectivité, culture, insertion professionnelle, insertion sociale, soins et prévention en santé mentale et addictions).

### 5 NOUVELLES THEMATIQUES ET 15 PISTES D' ACTIONS



<sup>1</sup> Structures représentées : Agence régionale de santé, délégation territoriale de Moselle, AMLI, Association Carrefour, Association Groupe d'entraide mutuelle Camille Claudel, Association La Passerelle – Bornybuzz, Association PADEM BIPOL, Association UNAFAM 57, Centre de réadaptation professionnel EPNAK, Centre hospitalier de Jury, Centre Moselle Solidarité de Woippy, Centre socio-culturel Arc-en-ciel, CSAPA/CAARUD/ACT- Centre "Les Wads" – CMSEA, École des Parents et des Éducateurs de Moselle, Maison départementale des personnes handicapées de Moselle, Mutuelle MGEN, Mission locale du Pays Messin, Sessad pro PEP57, Université de Lorraine (Centre Pierre Janet, Espace Bernard-Marie Koltès et Service santé), Ville de Metz (Pôle petite enfance, Réseau bibliothèques/médiathèques, Service santé)

## PISTES D' ACTIONS PROPOSEES POUR CHAQUE THEMATIQUE

### CULTURE ET LOISIRS

**Améliorer l'accès aux structures culturelles et de loisirs** (élaboration d'un répertoire des structures accessibles, identification de référents dans les structures, invitation aux présentations des programmations, sensibilisation en santé mentale des professionnels et du grand public).

**Favoriser la pratique artistique des personnes malades/handicapées psychiques** (organisation d'un festival militant, rencontres entre la culture et le médico-social, lectures publiques des Gemeurs, diffusion des appels à projets culturels).

### EMPLOI ET FORMATION

**Sensibiliser à la santé mentale les acteurs de l'emploi et de la formation** à l'accueil de plus de personnes malades psychiques (information, formation, prévention, savoir instaurer une relation de confiance).

**Améliorer l'accès à l'emploi et la formation** (besoin d'entreprises pour des immersions, besoin de formations adaptées, besoin d'accompagnement pluridisciplinaire en formation, développement des formations à distance, développement des collaborations avec les services psychiatriques pour des concertations pluriprofessionnelles).

**Améliorer la connaissance des dispositifs** (complément du guide santé mentale sur la thématique emploi/formation (proposition de Stéphane TK).

**Sensibiliser aux risques psychosociaux** le grand public.

### ENFANCE ET PARENTALITÉ

**Sensibiliser à la santé mentale enseignants, professionnels de l'enfance et parents** (faire évoluer les représentations de la santé mentale, connaissance des dispositifs, moyens de dépistage et types d'accompagnement en santé mentale destinés aux enfants et communication sur les réseaux sociaux, animation d'un escape game).

**Développer la prévention primaire en pédopsychiatrie** – enfants de 0 à 3 ans (collaboration entre le pôle petite enfance de la Ville de Metz et le Centre psychothérapeutique Winnicott).

**Prévenir l'impact de la crise sanitaire** sur la santé mentale des familles.

### SANTÉ MENTALE DES JEUNES

**Éviter les ruptures dans le parcours des jeunes** (création d'un lieu d'écoute pluriprofessionnel pour le « tout public » jeune, développement des collaborations entre structures, promotion de l'Équipe mobile d'appui médico-social, intégration de professionnels de la santé mentale dans les structures).

**Sensibiliser à la santé mentale les professionnels de l'accompagnement et de l'animation.**

**Réaliser des actions de promotion de la santé mentale** (appui au projet de prévention des conduites à risques développé par la MGEN et l'UNAFAM57).

### PRÉVENTION ET GESTION DES SITUATIONS DES CRISES

**Améliorer l'accès à l'offre en santé mentale des personnes en situation d'exclusion** (mise en place d'une Équipe mobile psychiatrie, précarité, poursuite de la collaboration entre les bailleurs et les Centres médico-psychologiques).

**Améliorer l'accompagnement des personnes malades/handicapées psychiques** (création d'un Service d'accompagnement à la vie sociale et d'un numéro d'appel vers un professionnel formé pour les personnes malades et les aidants, meilleure connaissance des situations de crise mettant en difficulté les professionnels).

**Promouvoir la formation en santé mentale.**